



HAL
open science

Migrations, inégalités multisituées et économie monde

Laurence Roulleau-Berger

► **To cite this version:**

Laurence Roulleau-Berger. Migrations, inégalités multisituées et économie monde: Chapitre 3. Cottineau, Clémentine; Vallée, Julie. Les inégalités dans l'espace géographique, ISTE Editions, pp.93-117, 2022, Encyclopédie des Sciences - Domaine Géographie et Démographie, 9781789480887. 10.51926/ISTE.9088.ch3 . halshs-03759911

HAL Id: halshs-03759911

<https://shs.hal.science/halshs-03759911>

Submitted on 20 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 3

Migrations, inégalités *multisituées* et économie monde

Laurence Roulleau-Berger¹

¹ CNRS, Triangle, ENS Lyon, France.

Selon les estimations publiées par les Nations unies, l'on comptait 272 millions de migrants internationaux en 2019 contre 51 millions en 2010. Entre 2010 et 2017, le nombre mondial de réfugiés et de demandeurs d'asile a augmenté d'environ 13 millions, soit près du quart de l'augmentation du nombre de migrants internationaux. En 2019, un migrant international sur sept a moins de 20 ans. Selon les sources de l'ONU, en 2017, l'on compte dans le monde 82 millions de migrants Nord-Sud et 82,3 millions de migrants Sud-Sud, 40 millions de migrants de pays asiatiques ont quitté leur pays natal et sont répartis dans le monde. L'Union européenne reste un important territoire d'immigration pour diverses populations. 2,3 millions de migrants non européens sont arrivés en Europe en 2019. En 2016, 1,2 million de personnes ont demandé l'asile dans un pays de l'UE, soit deux fois plus qu'en 2014. En 2018, 672 000 personnes au total ont bénéficié d'une protection internationale dans un pays de l'UE (statut de réfugié, protection subsidiaire ou visa humanitaire).

Dans cette complexité et cette démultiplication des mobilités internationales, nous saisissons ici les relations entre migrations, inégalités et économie monde. Dans les circulations migratoires, des hommes et des femmes changent de position sociale à chaque mobilité dans les sociétés de départ et d'arrivée. Nous aborderons les relations entre migrations et inégalités économiques à partir de régimes du travail discriminatoires et des transnationalismes économiques « par le haut », « par le bas » et intermédiaires, en montrant comment les carrières migratoires participent à produire des classes sociales « partiellement nationalisées » (Sassen 2006). L'on regardera comment les effets de collision dans les biographies migratoires posent la question de la subjectivation en informant les processus de maintien des identités des migrants.

Nous tracerons d'abord les contours d'une sociologie des inégalités et des migrations (section 3.1). Nous traiterons ensuite de la condition des travailleurs migrants en situation subalterne dans les villes internationales, à partir de l'ethnisation des marchés du travail, de la mondialisation du *care* et du capitalisme de plateforme (section 3.2). Nous montrerons comment, dans les parcours migratoires, les inégalités se cumulent, s'affaiblissent ou se maintiennent dans un processus *multisitué*, où les répertoires de ressources des migrants se recomposent à chaque fois pour donner lieu à une

cosmopolitisation et une différenciation sociale des biographies (section 3.3). Nous traiterons des grammaires de reconnaissance sociale et morale que les migrants doivent apprendre dans chaque lieu pour « prendre place » avec leurs expériences, compétences et qualifications (section 3.4). Puis nous montrerons (section 3.5) comment les relations entre migrations, inégalités et économie monde s'expriment dans différentes formes de transnationalismes¹⁴ : *un transnationalisme par le haut, un transnationalisme par le bas et un transnationalisme intermédiaire*. Enfin, nous montrerons comment les « migrants sous contrainte » peuvent être confrontés à cette épreuve extrême d'inégalité, à savoir l'expulsion (section 3.6).

3.1. Pour une sociologie des inégalités et des migrations

Les mobilités n'ont cessé de s'accélérer et les circulations de s'intensifier, tout au long de ces dernières années. De plus en plus de migrants se déplacent, circulent, reviennent et prennent des routes migratoires différentes ; ils acquièrent des expériences et sont souvent mis à l'épreuve dans leurs identités sociales, ethniques et de genre. Ces mobilités internationales révèlent ce que Gildas Simon (2008, 2015) nommait des *espaces transnationaux sous tension*.

Aujourd'hui, les migrants viennent de tous les pays du monde. Dans ce contexte de mondialisation, de nombreux États économiquement développés sont devenus des pays d'immigration. En effet, les migrations et déplacements de populations se sont amplifiés, malgré les nombreuses restrictions imposées par les États. Les mobilités transnationales se sont reconfigurées sur des modes différents en fonction des différentes politiques migratoires (Schmoll *et al.* 2015 ; Ambrosini *et al.* 2020) ; sont apparues alors de nouvelles catégories de migrants dans les pays dits anciens pays d'immigration, comme la France, et nouveaux pays d'immigration, comme l'Espagne (Ambrosini 2018). Dans les circulations transnationales, des hommes et des femmes se déplacent sur des modes variés dans le cadre de migrations multipolaires, transnationales, pendulaires, qui se sont progressivement imbriquées.

Dans un contexte de mondialisation économique et d'internationalisation des marchés du travail, la question des inégalités, des discriminations et des exclusions s'est vite posée. Cette question avait été très tôt pensée par Roger Waldinger (1996), qui avait montré comment des travailleurs migrants majoritaires sur des segments de marché du travail disqualifiés occupaient ce qu'il avait appelé des « niches ethniques ». Les niches ethniques ont d'abord été considérées comme participant à la fragmentation et la hiérarchisation des marchés du travail urbains, et ensuite, comme s'inscrivant dans un processus de démultiplication d'espaces transnationaux et de formation de territoires productifs multipolaires. Puis dans les années 1990, Nina Glick-Schiller, Linda Bash et Cristina Szanton-Blanc ont introduit la théorie du transnationalisme comme « processus par lequel les migrants construisent des champs sociaux qui relient le pays d'origine et leur pays d'installation » avec la publication de *Towards a Transnational Perspective on Migration* (1992). En dialogue avec cette théorie, Alejandro Portes *et al.* (1999) développent le concept de « mondialisation par le bas » avec l'émergence de communautés transnationales ; ils montrent que les migrants développent des activités économiques en s'appuyant sur des réseaux denses, géographiquement étendus et solidaires, qui peuvent donner lieu à de l'entrepreneuriat transnational « d'en bas » pour les moins qualifiés, dans la restauration, par exemple.

Dans la géo-économie des migrations internationales, Saskia Sassen (2009) analyse comment les migrations de travail se sont construites à partir de dynamiques inégalitaires avec un hyperenrichissement des pays importateurs de main-d'œuvre, l'exportation organisée – légale et illégale

¹⁴Le transnationalisme, selon Glick-Schiller, Bash et Szanton-Blanc (1992), est le processus par lequel les migrants construisent des champs sociaux qui relient le pays d'origine et le pays d'installation.

– de main-d'œuvre, l'injonction à la mobilité et à la flexibilité de salariés de haut niveau dans les entreprises de services avancés. Elle parle de classe émergente de travailleurs pauvres transnationaux, mais aussi d'une classe professionnelle transnationale de haut niveau et très mobile, qui intègre des élites transnationales pour en arriver à définir des classes partiellement dénationalisées en contexte de globalisation économique, où se renforcent les anciennes inégalités et se développent de nouvelles inégalités. Dans la mondialisation par le haut circulent les migrants hautement qualifiés qui détiennent un capital international, c'est-à-dire les hauts cadres mondialisés, les professions hautement qualifiées qui produisent des biens immatériels et symboliques dans les domaines juridique, financier et autres (Wagner 1998). Les nouvelles segmentations entre ces deux classes globales définissent de nouvelles inégalités liées à des capitalismes avancés.

Alain Tarrus (2002, 2006) pose la question de la formation des classes globales sur un autre mode dans la migration postcoloniale et post-fordiste ; il introduit la classe « des transmigrants », figures clés de la diffusion de produits bas de gamme sur un vaste marché international, qui développent des stratégies commerciales du *poor-to-poor*, de *l'entre-pauvres*, c'est-à-dire la vente de produits à des populations réputées insolubles. Ce sont, par exemple, les migrants afghans qui viennent dans la mer Noire se charger de produits électroniques fabriqués dans le Sud-Est asiatique, passés par Dubaï ou Koweït City, pour aller dans les ports de Bulgarie. Aux côtés de ces transmigrants pauvres apparaîtra une autre catégorie de transmigrants *qualifiés et diplômés*, comme ces médecins égyptiens qui les soignent, les accompagnent sur des *territoires migratoires* où circulent, telles des fourmis, des nomades de la mondialisation par le bas sur les marchés *poor-to-poor* et dans l'économie mondiale (Tarrus, Missaoui 2000 ; Tarrus 2015). Ces transmigrants peuvent être impliqués dans des trafics de drogue et de femmes, dans des milieux criminels. La construction des inégalités est ici pensée à partir des hiérarchies entre des réseaux économiques transnationaux, entre des nouveaux cosmopolitismes internes aux migrations, non entièrement « communautaires » ou « ethniques », mais liés à des sociabilités transfrontalières.

Conjointement à ces approches, il faut signaler que la question des inégalités a aussi été traitée dans le cadre d'une sociologie de l'immigration et des migrations, influencée par des pensées structuro-fonctionnalistes ou bourdieusiennes centrées sur les déterminismes et la reproduction des inégalités sociales (Kergoat *et al.* 2011 ; Réa, Tripier 2008 ; Wagner 2007 ; Morice, Potot 2010). La nécessité d'articuler les rapports sociaux, de classe et les relations interethniques a fait de plus en plus consensus en sociologie des migrations pour penser les processus de domination économique et morale sur les marchés du travail. L'intersectionnalité des inégalités économiques dans l'expérience migratoire est déclinée dans de nombreux travaux autour du triptyque classe, genre et race, selon différentes modalités théoriques (Cossée *et al.* 2013).

Puis afin de penser ensemble les migrations et les inégalités économiques, le sociologue s'est de plus en plus placé dans un espace pluridimensionnel pour comprendre comment se hiérarchisent les spatialités, et comment ces hiérarchies sont régulièrement bousculées, comment les individus sont plus ou moins contraints à des multi-appartenances, comment des réseaux transnationaux se forment au-dessus des États-nations en créant des assemblages sociaux, économiques et symboliques. Le migrant et la migrante sont de plus en plus reconnus avec leurs expériences, leurs compétences mobilitaires, d'action et de réflexivité, inscrits dans une pluralité de situations, d'espaces, de contextes sociétaux et inégalitaires (Roulleau-Berger 2007, 2010). Est alors de plus en plus pris en compte le point de vue des migrants sur ce qu'ils sont et ce qu'ils font, à partir de la diversité de leurs ressources objectives et symboliques, de leur subjectivité dans les carrières migratoires. Les mobilités participent à réduire ou à augmenter les fragmentations et écarts d'identités, entre les identités sociales/personnelles et les identités pour soi (Goffman 1975), entre les identités sociales/personnelles et les identités « imaginées ». La pluralité des *selves*¹⁵ est en permanence reliée à la diversité des espaces, des

¹⁵ De *self* au singulier, mot anglais pouvant être traduit par « soi » en français.

temporalités et des situations, et l'on voit aussi comment les mobilités individuelles et les situations de travail participent, à chaque changement spatial et temporel, à reconfigurer les *selves* dans le travail permanent des identités en train de se faire, de se défaire et de se refaire. Dans cette perspective, Camille Schmoll (2020) a aussi proposé une géographie des nouvelles formes migratoires dans l'espace euroméditerranéen, attentive aux inégalités de genre et aux subjectivités politiques migrantes.

Enfin, émerge aujourd'hui une sociologie des migrations et des inégalités dans laquelle la problématique des émotions est posée dans l'agencement entre espace et subjectivation, pour comprendre comment se hiérarchisent des carrières migratoires dans des économies locales et des mondes de la production globalisés (Bastide 2015). Par exemple, Béatrice Zani (2019) a montré comment, à partir du suivi de carrières migratoires de jeunes femmes chinoises en Chine, puis entre la Chine et Taïwan, et entre Taïwan et la Chine, se construisent des géographies économiques à partir de pratiques sociales, d'aspirations, de liens sociaux et familiaux, et d'émotions communes dans la production de mondes numériques structurés par des réseaux *online* et *offline*.

Ces différentes approches s'accordent sur l'idée de la production de nouvelles inégalités et nouvelles hiérarchies sociales, de nouvelles centralités et de nouvelles périphéries économiques et politiques entre lesquelles se tissent des lignes de réseaux transnationaux, diasporiques, ethniques, mais aussi intracontinentaux. Dans cette mouvance théorique, la pluralité et l'intersectionnalité des inégalités ne sont pas pensées de manière statique, mais dynamique. Les inégalités sont définies comme intersectionnelles, mais aussi *multisituées*, spatialisées, temporalisées.

Nous développerons dans ce chapitre la question des migrations et des inégalités, à partir d'une perspective de sociologie des mobilités et de sociologie morale centrée sur le travail local et globalisé. En effet, dans l'expérience migratoire, les individus, notamment les moins qualifiés, se voient de plus en plus imposer des situations de précarité, de discrimination, de subalternité qui mettent au jour des inégalités plurielles et enchevêtrées. Les mobilités géographiques et professionnelles des migrants révèlent aussi ces inégalités *multisituées* dans les carrières migratoires organisées autour de bifurcations biographiques. Le rythme des bifurcations dans les parcours des migrants produit de la différenciation sociale et des inégalités, processus qui informe les carrières morales des migrants, inégalement confrontés à la perte d'eux-mêmes, à la honte de soi, aux humiliations. Les individus développent alors des stratégies de reconnaissance sociale, publique et de reconquête d'eux-mêmes, qui se distinguent en fonction de la nature et du volume de leurs ressources sociales, économiques, morales. Si les sociétés locales fabriquent des régimes d'inégalités situées, ces inégalités deviennent *multisituées* dans les parcours migratoires à une échelle transnationale où se fabriquent des cosmopolitismes économiques qui, à leur tour, se stratifient et font monter en puissance les régimes d'inégalités situées, liés à des transnationalismes hiérarchisés. Nous terminerons donc en posant la question de la construction des inégalités extrêmes à partir des situations de déclassement, et plus largement des expulsions que connaissent les migrants sous contrainte.

3.2. Villes internationales et travailleurs migrants

Dans les villes internationales, les processus de mondialisation économique produisent des effets de diffraction sur les marchés du travail ; ils révèlent et provoquent la formation d'une diversité d'espaces de travail, visible et invisible, singulier et globalisé, comme le *care work* (voir section 3) ou le *digital labor* (voir section 5), où sont particulièrement présents les travailleurs migrants dont nous parlerons ici. Poser le rapport migrations/inégalités économiques nous invite aussi à parler des formes de subalternité liées au précaire, d'ethnisation des marchés de l'emploi et du racisme au travail. En Europe, depuis une quinzaine d'années, avec l'arrivée massive de nouveaux travailleurs migrants, les

marchés du travail produisent des inégalités extrêmes. Ils sont organisés à partir de la marchandisation des corps et l'imposition d'un consentement à la disqualification sociale et économique (Burawoy 1979).

3.2.1. Subalternité et ethnicisation des marchés du travail

À la fin des années 2000, en Europe, l'occupation de la main-d'œuvre étrangère se déplace de l'industrie vers les services ; l'agriculture, l'horticulture, la construction, l'hôtellerie, la restauration, la confection et les services représentent des secteurs où les travailleurs immigrés sont très présents (Ambrosini 2007 ; Réa, Tripier 2008). Il apparaît clairement que les migrants sont massivement présents dans des emplois subalternes, d'abord les migrants des pays africains et du Maghreb, puis les Turcs et les Portugais. En Europe de l'Ouest, les *3D jobs* (*dirty, dangerous and demeaning*) sont largement occupés par de nouveaux travailleurs migrants et travailleuses migrantes peu qualifié-e-s.

Dans la plupart des villes européennes, un double processus de l'emploi et d'ethnicisation des marchés du travail a contribué à pulvériser les conditions du contrat de travail, en raison de la pluralité et de la flexibilité des emplois de transition et de formes de travail spécifiques dans les zones « grises » ou « noires », notamment dans les niches ethniques (Roulleau-Berger 2013 ; Ambrosini 2018). Le modèle méditerranéen de l'immigration, fondé sur la tertiarisation, la flexibilité et le travail informel, reste toujours actif dans un contexte où les nouveaux migrants sont maintenus dans des situations d'irrégularité ou précaires dans des formes de « délocalisation intérieure » (Réa 2013). L'ethnicisation des rapports de travail s'appuie sur la disqualification des travailleurs migrants, notamment dans l'emploi intérimaire, voire par la prestation transnationale de services (Jounin 2009). Ce processus reflète clairement le développement d'un marché du sous-emploi, au cœur duquel se trouve la figure du migrant contraint par le marché du travail mondial. Il marque les inégalités entre travailleurs autochtones et travailleurs étrangers ou d'origine étrangère, clivages qui participent à la survisibilisation/stigmatisation d'une appartenance ethnique et l'invisibilisation/dévalorisation des qualifications et expériences professionnelles acquises dans le pays d'origine ou au cours du parcours migratoire (Roulleau-Berger 2012). Depuis trente ans, les hiérarchies établies entre les différentes formes de contrats de travail atypiques : CDD, travail partiel, intérimaire, saisonnier, voire journalier, le *zero-hour*, l'auto-entrepreneuriat, etc., ont renforcé les processus de surexposition, de désignation, de stigmatisation sociale des migrants. Plus les niveaux scolaires sont bas, plus les migrants sont exposés à des contrats peu légitimés, chaque fois qu'ils ont accès à ces contrats. Le contexte culturel, combiné à l'origine sociale, au sexe et à la position générationnelle, participe activement à la définition de formes d'accessibilité différenciée et inégale aux marchés du travail.

Dans les villes internationales, les migrants en situation subalterne travaillent le plus souvent sans contrat, dans des conditions de travail fondées sur des principes d'indécence, de mépris des individus confrontés à des situations de tyrannie au travail, sur des marchés du travail où ils sont contraints à des situations de forte productivité, de compétitivité et de forte aliénation morale. On peut ici parler de régimes du travail hégémoniques, qui s'appuient sur trois types de déni de reconnaissance (Honneth 2000) : l'invisibilité des migrants, la reconnaissance dépréciative portée sur leur activité et leur travail, la méconnaissance et le mépris social des expériences et savoirs professionnels acquis dans leur pays d'origine et au cours des parcours migratoires.

3.2.2. Racisme au travail

Le processus d'accès au travail des migrants s'appuie sur des discriminations systémiques (De Rudder *et al.* 2000), institutionnelles, mais aussi situationnelles. Elles se traduisent par des déclassements, des précarités, des disqualifications de statut et d'emploi, des situations de racisme au travail, et ce malgré une instruction, des qualifications et une expérience comparables, voire supérieures aux non-migrants ; les migrants sont généralement embauchés dans des conditions défavorables à

qualification égale, le plus souvent sur des contrats précaires, tandis que les possibilités de promotion et de mobilité professionnelle restent limitées et les conditions de travail éprouvantes.

Le processus de discrimination du côté des employeurs peut s'exprimer sous plusieurs formes, et il n'est pas toujours déclaré comme tel. Les migrants peuvent donc subir trois formes de racisme sur les marchés du travail : le racisme politique, le racisme culturel et le racisme institutionnel (Bataille 1997).

Dans le racisme politique, les migrants sont ouvertement rejetés des marchés du travail du fait de leur origine culturelle ; des employeurs affichent leurs positions racistes en refusant de les embaucher ou en leur demandant de changer de prénom, par exemple. Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed (2013) ont montré comment l'islamophobie construit des discours stigmatisants, des pratiques discriminatoires ou des agressions physiques, devenus l'arme d'un racisme plus ou moins visible. En effet, ce sont les migrants venant du Maghreb et d'Afrique subsaharienne qui subissent frontalement le racisme au travail dans des scènes de mépris, d'insultes.

Le racisme culturel apparaît quand des employeurs parlent des migrants comme ayant potentiellement des difficultés d'intégration dans certaines cultures de travail. Par exemple, le port du voile est devenu un discriminant dans l'accès à l'emploi pour les femmes de religion musulmane. Le racisme culturel s'exprime aussi par des formes déguisées de racisme, des sous-entendus, des blagues et des plaisanteries ; ou bien des formes flottantes de racisme se caractérisent par des silences, des non-dits, des chuchotements, des murmures ou des ignorances au sein des ambiances de travail (Giraud-Baujeu 2020).

Le racisme institutionnel est le produit d'un système général qui couvre la conduite des acteurs individuels, en acceptant non pas leur intention raciste, mais la banalité de leur acte et de leur comportement ; le racisme institutionnel peut prendre différentes formes : l'humiliation, la suspicion, une sorte de colonialisme intérieur ou de violence symbolique, voire physique des migrants.

Les migrants en situation subalterne, les moins bien dotés scolairement, paupérisés, sont discriminés comme les jeunes Français d'origine maghrébine, notamment d'origine algérienne, qui éprouvent de grandes difficultés d'accès à l'emploi ; cette situation ne s'explique pas seulement par un niveau scolaire particulièrement bas, mais plutôt par des phénomènes de discrimination à l'embauche. Les migrants et migrantes plus qualifié·e·s et diplômé·e·s travaillent dans des conditions perturbées par des formes de discriminations sourdes, qui se traduisent par de la méfiance, du soupçon à leur égard. Par exemple, les jeunes migrants chinois qualifiés, diplômés d'universités chinoises prestigieuses ou de grandes écoles françaises (écoles de commerce, par exemple), accèdent à des statuts de cadres supérieurs dans des entreprises en France ou en Europe, et se trouvent confrontés à des pratiques discriminatoires qui produisent, à un moment donné, des situations de blocage dans les opportunités de mobilité professionnelle (Roulleau-Berger 2013 ; Roulleau-Berger, Yan 2017 ; Yong 2020). Ces migrants qualifiés se heurtent à un plafond de verre, les carrières d'ascension hiérarchique sont empêchées par des barrières invisibles, les barrières d'un racisme latent et très actif qui expriment la violence d'inégalités ethniques.

3.2.3. La mondialisation du care

Par ailleurs, les migrations internationales se sont féminisées, le travail des femmes s'est organisé en particulier sur trois marchés urbains : la domesticité, le *care* et la prostitution. Aujourd'hui, une majorité de femmes originaires de pays pauvres sont contraintes de faire du travail domestique, reléguées dans des travaux avilissants où elles travaillent souvent sans être déclarées. Ces situations inégalitaires ne peuvent être dissociées d'un processus de mondialisation. Les disqualifications et les humiliations que subissent les femmes migrantes sont particulièrement nettes avec l'extension du

marché mondial de la domesticité. Le *care work* fait apparaître la façon dont peuvent se combiner sur un mode « négatif » genre, ethnicité et stratification sociale globalisée, qui distribue des femmes sur des espaces transnationaux en leur donnant accès à des formes de travail invisibles. Le *care work* montre bien comment se dématérialisent les économies, comment les femmes en migration jouent un rôle central dans ce processus où l'exploitation des ressources matérielles se double de circuits d'exploitation des *émotions des travailleuses du care* (Mozère 2004 ; Ehrenreich, Hoschschild 2004). Dans les villes internationales, le *care work* rend compte de formes d'inégalités qui résultent de la combinatoire entre des processus de globalisation économique, d'ethnicisation des marchés du travail et de subalternité. Il se déploie dans l'invisibilité du travail, où se confondent relations de service et liens d'intimité, où se brouillent les identités sociales construites dans d'autres espaces. Si la domesticité peut évoluer vers la prostitution, Marylène Lieber et Florence Lévy (2009) ont montré, par exemple, que dans les villes européennes, face à la fermeture des marchés du travail européens et à des situations fortement inégalitaires, des femmes chinoises, jeunes et moins jeunes, en venaient à percevoir leurs corps et leur sexualité comme ressources migratoires dans le cadre d'arrangements économique-sexuels selon différentes modalités. En effet, le trafic international des femmes pour l'industrie du sexe a nettement augmenté depuis ces dix dernières années, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Asie et de l'ancienne Union soviétique.

3.2.4. Migration et capitalisme de plateforme

Dans les mégapoles d'Asie et les villes européennes, de plus en plus de jeunes migrants peu qualifiés travaillent sur des plateformes numériques pour le commerce électronique, la livraison express, l'achat groupé, la livraison de nourriture et les services de taxi, qui ont connu une croissance rapide ces dernières années. Les jeunes migrant-e-s, hommes et femmes, rejoignent les plateformes de microtravail sans avoir le statut d'emploi associé à l'activité professionnelle, et deviennent des « esclaves du clic » (Casilli 2019), effectuant des tâches non qualifiées à la maison pour des salaires de misère. Des formes de travail à la pièce réapparaissent à travers les plateformes de micro-emploi, et concernent d'abord les travailleurs migrants. Le *crowdsourcing* de microtâches a été lancé par le géant américain du Web Amazon, et est maintenant pratiqué par le géant chinois Alibaba Group. Les travailleurs sous-payés attirent aujourd'hui l'attention sur leurs difficultés : leur temps est exploité, le temps nécessaire à l'exécution de la tâche est sous-estimé, les tâches non rémunérées sont nombreuses et le salaire minimum n'est pas respecté (Barraud de Lagerie, Sigalo Santos 2018). Dans les villes européennes comme la France, l'activité des travailleurs migrants sur les plateformes et dans l'ubérisation participe largement à l'expansion du capitalisme de plateforme. Béatrice Zani (2020) a montré que, entre la Chine et Taïwan, de jeunes migrantes chinoises peu qualifiées, dans la migration transnationale, font exister un « petit capitalisme » matériel et émotionnel avec le *e-commerce*.

Dans un contexte d'intensification des migrations internationales, d'hypercapitalisation et de montée des inégalités plurielles, l'on voit se diversifier les formes de travail selon leur degré de marchandisation, de légitimité et de visibilité. Se démultiplient des formes de travail qui se hiérarchisent différemment selon les histoires culturelle, économique et politique des villes européennes, asiatiques, africaines, orientales, du Moyen-Orient et d'Amérique latine. Elles s'intègrent dans des économies marchandes et non marchandes, monétaires et non monétaires, d'abondance et « de survie », compétitives et souterraines. Cette pluralité d'économies signifie des espaces de compétition et de légitimation qui font apparaître les marchés du travail de plus en plus multipolaires, les pouvoirs et modes de légitimation politiques de plus en plus polycentriques.

3.3. Inégalités multisituées et bifurcations biographiques

Les expériences des migrants dans les différents espaces de travail produisent des biographies ponctuées de bifurcations liées aux changements de lieux. Les hommes et femmes en migration

changent de place à chaque étape dans des sociétés, des espaces, des lieux stratifiés différemment en fonction des histoires politiques, sociales et économiques des pays. Dans le passage d'un contexte à un autre, se construisent des écarts plus ou moins forts entre des positions sociales qui varient selon les contextes sociétaux et les itinéraires des migrants. Soit les inégalités se cumulent, soit elles s'affaiblissent par effet de différenciation entre des positions faibles dans un contexte sociétal et fortes dans un autre, soit elles se maintiennent.

3.3.1. Migration et inégalités multisituées

Le Migrant, aujourd'hui, en contexte de mondialisation, passe plusieurs fois d'un régime sociétal à un autre. La figure du Migrant se construit dans deux ou plusieurs contextes – de départ, d'arrivée et de transit, tous producteurs d'inégalités différenciées. À chaque étape migratoire, les individus se placent ou sont placés dans un espace social régi par des ordres de reconnaissance construits différemment selon les contextes sociétaux. Dans les circulations migratoires, les effets de collision produisent des violences, des dominations, des inégalités qui se construisent dans des accès différenciés aux ressources sociales, économiques, symboliques, mais aussi à des savoirs, des capacités ou des compétences.

Or, selon les écarts économiques, culturels ou politiques entre les différents contextes sociétaux, les inégalités peuvent s'amplifier ou se réduire au cours des étapes migratoires. Par exemple, quand les contextes de départ sont moins développés économiquement que les contextes d'arrivée, les migrants issus de classes moyennes ou populaires ont plus de chances de s'inscrire sur des parcours de mobilité sociale ascendante dans les sociétés d'arrivée, et les inégalités vécues dans la société de départ risquent alors de s'atténuer ; mais quand les migrants occupaient une position sociale « haute » dans la société de départ, ils se trouvent souvent dans des situations de déclassement social dans la société d'arrivée. L'amplification ou la réduction des inégalités sociales apparaît comme un *processus pluridimensionnel, discontinu, réversible*, dans le sens où chaque étape migratoire impose une recomposition du répertoire des ressources économiques, sociales, ethniques des migrants, dont la position sociale varie selon les contextes et les itinéraires suivis. Nous avons parlé à ce sujet d'*inégalités multisituées* (Roulleau-Berger 2010).

3.3.2. Inégalités et bifurcations biographiques

À chaque étape migratoire, les répertoires de ressources individuelles se réordonnent et jouent sur les effets de discontinuité biographique ; plus les répertoires de ressources sont larges, plus ils sont ordonnés, et plus les individus peuvent gérer les effets de discontinuité biographique. Les inégalités *multisituées*, du fait des mobilités répétées des migrants, signifient des accès discontinus et hiérarchisés aux marchés du travail dans les différents contextes sociétaux. Les migrants mobilisent des répertoires de ressources sociales, scolaires, économiques, symboliques, voire religieuses, mobilisées dans des séquences d'actions plus ou moins prévisibles.

Nos recherches nous ont imposé très tôt d'utiliser les notions de bifurcation (Grossetti 2004), d'événement, de transition et de rupture, pour comprendre comment se construisent les inégalités *multisituées* (Roulleau-Berger 2010). Les bifurcations biographiques des migrants se forment dans la conjonction de mobilités professionnelles et de mobilités géographiques, leur multiplication varie en fonction des qualifications scolaires, des ressources sociales et économiques, et des opportunités d'emploi. Dans la diversité de carrières de migrants peu qualifiés, les ressources identitaires sont mobilisées sur un mode discontinu, les mobilités produisent à la fois des ressources et des contraintes ; les contextes économiques, politiques et sociétaux agissent différemment sur des processus d'accès

aux marchés du travail de plus en plus différenciés et hiérarchisés. À chaque étape, les répertoires de ressources individuelles se réagent, les statuts, places et identités sociales se redéfinissent à partir de capacités d'action individuelle et collective. Les migrants mobilisent leurs ressources dans ces changements de séquences biographiques, où les individus passent d'un espace à l'autre, d'un régime économique à l'autre.

La fréquence des bifurcations dans les biographies des migrants constitue un principe de différenciation et d'inégalité, qui rend compte de la discontinuité des expériences de travail ; une fréquence rapide signifie qu'il y a discontinuité entre les expériences dans des emplois très différents. Une courte présence obligée dans un emploi, formel ou informel, ne laisse pas le temps de trouver une place et de capitaliser de nouvelles ressources sociales et symboliques ; les migrants sont alors contraints à des mobilités horizontales. Les bifurcations rapprochées naissent à partir de discontinuités professionnelles et de discontinuités spatiales, en produisant des carrières migratoires qui se déroulent dans des espaces de faible légitimité économique, et peuvent contraindre à un retour dans la région d'origine. Ces bifurcations expriment aussi les capacités d'action et de réflexivité de ces migrants, qui quittent un emploi quand ils ne le supportent plus et en cherchent un autre. Les moins qualifiés circulent plutôt sur des lignes de réseaux horizontales, quand les mieux dotés en ressources personnelles et sociales se déplacent plutôt le long de lignes de réseaux verticales. Et l'amplification ou la réduction des inégalités sociales, ethniques et de genre impose à chaque étape migratoire une recomposition du répertoire de ressources personnelles.

Dans les carrières migratoires, se pose aussi la question de l'intentionnalité des individus, souvent traduite par la notion de projet migratoire. À chaque fois que les migrants se déplacent, apparaît un nouveau carrefour biographique ouvert sur un spectre large de choix possibles, producteur d'incertitudes. Les individus construisent leurs carrières migratoires à partir d'une multiplicité de rôles et d'appartenances liés à des espaces de socialisation hétérogène. Ulrich Beck (2006) parlait de la cosmopolitisation des biographies pour exprimer comment la mondialisation joue sur les modes de construction des biographies des migrants, et nous avons parlé d'*individuation à la fois située et globalisée* pour définir les identités plurielles des migrants, à la fois situées et globales (Roulleau-Berger 2007).

3.4. Carrières morales et lutte pour la reconnaissance

Si les bifurcations biographiques ponctuent les carrières des migrants dans leur dimension objective, leur dimension morale informe aussi sans cesse la manière dont les mobilités s'enchaînent, se succèdent. Les migrants quittent des sociétés où, dans la plupart des cas, ils avaient une place qui les faisait apparaître « petits » ou « grands » (Tarrus, Missaoui 2000). À chaque expérience migratoire, dans chaque moment biographique, les migrants n'accèdent jamais à la même reconnaissance, ils se confrontent à des normes différentes et doivent se placer dans un rapport d'adhésion à ces normes pour accéder à une place dans la société d'arrivée. Les migrants les moins qualifiés deviennent de plus en plus « petits » sur des réseaux courts et sont souvent confrontés à l'expérience de la perte de savoir-faire, de compétences et de qualifications. Ils traversent le plus souvent une succession d'espaces de faible légitimité, où les identités attribuées par autrui produisent une dépréciation négative de ce qu'ils font ou pensent faire.

Dans la cosmopolitisation de ces biographies, se pose alors de manière cruciale la question de la propriété et de la perte de soi. Plus les migrants circulent entre des espaces économiques et sociaux contrastés par leur degré de légitimité, plus ils sont confrontés à des ordres normatifs différents ; ils sont alors tantôt reconnus, non reconnus, méconnus. Dans la construction d'inégalités *multisituées*, ont lieu des retournements identitaires entre reconnaissance et mépris social, entre méfiance et confiance en l'« Autre », entre estime et honte de soi.

C'est autour des biens sociaux et moraux, confiance en l'« Autre » et en soi, respect social et respect de soi, estime sociale et estime de soi, que se réorganisent de manière brouillée les concurrences et les inégalités sociales et ethniques. Ce phénomène contribue alors activement à produire des risques d'exclusion sociale en produisant des phénomènes d'altération du soi. Confrontées aux remaniements, réajustements et conflits identitaires, les migrants éprouvent de plus en plus de difficultés à ajuster leurs différents « soi », à garder la face. Ils oscillent entre estime et mépris social, entre estime de soi et honte de soi, selon les rôles qu'ils jouent dans les différents espaces sociaux et économiques (Roulleau-Berger 1999). L'estime de soi et le sentiment de honte apparaissent comme des aspects réversibles et dynamiques de l'identité. Mais les phénomènes de répétition et de redoublement de situations de disqualification, d'humiliation, peuvent rendre irréversibles ces sentiments de honte.

Se pose alors de manière régulière la question de la propriété et de la perte de soi dans l'expérience migratoire. Plus le degré de légitimité des espaces traversés au cours des expériences migratoires est élevé, plus les formes de reconnaissance sociale se cumulent pour donner lieu à de la reconnaissance publique. Plus les migrants traversent des espaces de socialisation où les identités attribuées par autrui produisent une reconnaissance positive, plus on pourra parler de réduction d'écart entre des ordres de reconnaissance différents et d'ouverture d'espaces où se construisent des sujets capables d'être acteurs et de produire des expériences.

Tenir debout, se maintenir, est un enjeu moral majeur pour les migrants (Tcholakova 2016), qui peut être partiellement assuré par les économies numériques. Celles-ci permettent en effet aux migrants, en tension entre plusieurs espaces et plusieurs temporalités, de ne pas être coupés de leur famille, et ainsi d'être connectés, pour reprendre les termes de Dana Diminescu (2014). Effectivement, les technologies de l'information et de la communication (TIC) font désormais partie du quotidien des individus en mouvement. Elles représentent des moyens producteurs d'opportunités inédites d'échange, de communication, avec les proches et la famille restés au pays. Les *smartphones*, les applications en ligne et les plateformes numériques assurent la simultanéité du maintien des liens avec la société d'origine et la production de liens transnationaux. Dès lors, les migrants ne sont plus confrontés à la « double absence » (Sayad 1999), mais plutôt inscrit dans une « présence connectée » composée de différentes formes de présences potentielles et actualisées (Diminescu 2019). Le maintien de soi *via* les émotions et affects est ainsi partiellement assuré par les ressources numériques, qui viennent se combiner aux ressources sociales, économiques, morales.

Propriété, maintien et perte de soi donnent à voir comment se complexifient et se multiplient des régimes d'altérité (Abélès 2008) qui produisent des formes de reconnaissance inégalement légitimées. Nous parlerons de *régimes d'altérité faible* quand des migrants peu dotés en ressources et peu protégés par les systèmes collectifs sont l'objet d'inégalités sociales, économiques et ethniques dans des mondes sociaux peu légitimés, qui distribuent peu de reconnaissance sociale et publique, peu d'estime sociale. Nous parlerons de *régimes d'altérité forte* quand des migrants bien dotés en ressources et protégés par les systèmes collectifs sont engagés dans des processus d'affiliation sociale, économique et culturelle dans des institutions légitimées qui distribuent de la reconnaissance sociale et publique, de l'estime sociale. Nous parlerons de *régimes d'altérité partiellement autonomes* quand des migrants, plutôt faiblement dotés en ressources, désignés comme disposant de compétences sociales faiblement reconnues, développent des capacités de mobilisation collectives et individuelles, de créativité sociale, voire de résistance (Roulleau-Berger 2014).

3.5. Pluralité et hiérarchie des transnationalismes

Si les relations entre migrations et inégalités économiques peuvent être saisies à partir de la condition de subalterne, des inégalités sociales, des discriminations ethniques et du racisme au travail,

elles apparaissent aussi très nettement dans une diversité de transnationalismes économiques et hiérarchisés entre eux. Nous distinguerons :

- un *transnationalisme par le haut*, avec la formation d'élites économiques ou de classes supérieures transnationales ;
- un *transnationalisme par le bas* et des économies de bazar ;
- un *transnationalisme intermédiaire via* le commerce international.

3.5.1. Transnationalisme « par le haut » et esprit cosmopolite

Depuis la fin des années 1980, le commerce mondial, les investissements à l'étranger, la circulation des capitaux s'accroissent et les dynamiques migratoires ne cessent de se multiplier et de se diversifier. Les migrations des élites économiques, scientifiques et techniques expriment les formes de renouvellement de ces mobilités. La mondialisation « par le haut » montre comment se forme une fraction de la nouvelle bourgeoisie cosmopolite d'aujourd'hui, résidant pour partie en Europe (Wagner, Gérard 2015) et composée de transmigrants très diplômés et très qualifiés, originaires de Chine continentale, d'Europe centrale et orientale, du Maghreb et du Moyen-Orient. Apparaît donc une nouvelle bourgeoisie cosmopolite engagée dans des mobilités transnationales qui construisent de nouveaux territoires productifs transnationaux et participent au développement d'économies multipolaires.

Dans les villes européennes, de jeunes cadres chinois qualifiés sont arrivés pour travailler dans des entreprises d'import-export, dans le secteur bancaire, des bureaux d'études, le commerce international, des entreprises d'agroalimentaire, d'électroménager, etc. Ces jeunes Chinois qualifiés produisent du travail globalisé en Chine et en Europe. Ils ont tous développé de fortes mobilités géographiques et professionnelles en accumulant du capital social et spatial. Ils ont aussi en commun l'idée de vouloir des vies internationales, ils affichent « un esprit cosmopolite » (Ciccelli 2012). Dans les secteurs de la mode, des cosmétiques, du luxe, du tourisme international, et dans le domaine artistique, des migrantes très qualifiées des pays du Maghreb, d'Europe centrale et orientale, de Chine, produisent du travail globalisé dans le cadre de mobilités transnationales où se forment de nouveaux agencements sur des secteurs de marchés globaux, en combinant des dimensions locale et internationale à partir de ces dispositifs pluriels dans le développement d'économies de travail matériel et immatériel, par exemple, dans les secteurs de l'informatique ou du multimédia. Les compétences migratoires s'appuient ici sur un capital social international élevé et un capital spatial fort (Roulleau-Berger, Yan 2017). Le travail global peut aussi s'exprimer par de nouvelles centralités commerciales, comme avec ces migrants japonais des classes moyennes qui travaillent dans la gastronomie, le marché de l'art, etc. (Dubucs 2014).

Ces migrants participent activement à la définition de territoires productifs *multisitués* entre différentes villes internationales comme lieux de circulation et d'accumulation de biens, de produits, de valeurs. Des carrières transnationales s'organisent dans la superposition d'économies et de cultures différenciées, mettent en évidence de nouvelles formes d'accumulation de capital international. Les intérêts et les identités ne cessent de se redéfinir dans ces circulations migratoires qui se structurent autour de l'accès au prestige social.

3.5.2. Transnationalisme « par le bas » et économies de bazar

Des quartiers ethniques et pluriethniques existent dans chaque ville internationale, et sont toujours liés à d'autres espaces ethniques situés dans d'autres villes internationales. Pour les habitants, ces quartiers peuvent apparaître comme des enclaves urbaines, alors que pour les migrants, ils sont un lieu de production économique et d'échanges internationaux. Dans ces espaces transnationaux naissent

des *économies de bazar* (Geertz 1979) transnationales. Localité, commerce et ethnicité construisent des assemblages entre des économies multipolaires. Par exemple, dans les bazars de La Guillotière à Lyon (Battegay 2003), Via Padova à Milan, Château-Rouge à Paris, Belsunce à Marseille, des commerçants et entrepreneurs africains, maghrébins, indiens, chinois, etc., vendent des vêtements, ceintures, foulards, sacs, bracelets, calculatrices, montres, jouets, mobiles, etc., en s'alimentant sur des marchés globaux en Chine. Quand on parle d'enclaves ethniques en France, on pense aux migrants chinois, mais aussi aux migrants d'origine maghrébine ou d'origine africaine embauchés par des employeurs maghrébins ou africains. En revanche, les migrants originaires d'Europe centrale et orientale apparaissent moins visibles dans les enclaves ethniques. Les migrants les moins qualifiés seront plutôt présents dans les secteurs de la restauration, de l'alimentation, de la petite distribution et de la confection. Les lieux d'origine et les situations de sécurité ou d'insécurité linguistiques jouent sur les modes de répartition, d'attribution et de distribution des places dans les enclaves ethniques. Pour les migrants peu qualifiés en situation d'insécurité linguistique, quel que soit le contexte sociétal, l'enclave ethnique apparaît comme une première étape dans le processus d'insertion économique. Ces enclaves ethniques naissent à partir de réseaux transnationaux qui s'appuient évidemment sur des formes d'organisation économique très structurées, où peuvent s'exercer certaines dominations économique, ethnique et sociale *via* des assignations à des places dévalorisées socialement, et l'imposition des mobilités horizontales sur des segments de marché disqualifiés et disqualifiants. Avec l'intensification des migrations internationales, les enclaves ethniques traditionnelles commencent à se saturer et les enclaves urbaines apparaissent de plus en plus pluriethniques.

Les enclaves ethniques contiennent de l'entrepreneuriat ethnique dans la restauration, le prêt-à-porter, la coiffure, etc. Des migrants plus qualifiés, par exemple de jeunes Chinois, créent des agences de voyages, des entreprises d'informatique, de prêt-à-porter de luxe, qui participent aussi à produire un transnationalisme économique intermédiaire. On voit comment des circulations spatiales s'enchâssent dans des rapports sociaux propres à la société de départ et aux sociétés traversées, comment les migrants s'appuient sur des ressources acquises ou héritées dans leur société d'origine, en manipulant des capitaux spatiaux qui leur permettront de s'intégrer dans des réseaux transnationaux. Les conditions de succès des formes d'entrepreneuriat dépendent des situations de solidarité forte ou faible, qui n'apparaissent pas toujours comme pouvant garantir le succès économique ; les situations de solidarité limitée donnent des avantages sur les concurrents du fait de relations de confiance à l'intérieur du groupe, tout en limitant les obligations de solidarité (Steiner 1999).

3.5.3. Transnationalisme intermédiaire et commerce international

Enfin, il faut mentionner des formes de transnationalisme intermédiaire qui se développent sur des places marchandes internationales, comme Yiwu en Chine, ville globale de la province du Zhejiang, qui constitue l'un des plus importants marchés de gros au monde, d'où partent « les nouvelles routes de la soie » qui fournissent en *small commodities* une grande part du marché mondial. Yiwu, ville multimillionnaire, accueille 4 300 000 m² de marchés, et plus de 400 000 types de produits proposés par plus de 100 000 fournisseurs. Si Yiwu était une petite ville en 1970, progressivement, des commerçants et entrepreneurs chinois ont développé des réseaux économiques internes en Chine avec d'autres marchés locaux. Puis la ville a attiré de plus en plus d'entrepreneurs et de commerçants de différents pays arabes, d'Inde, du Pakistan, de Syrie, de Turquie, d'Égypte, du Yémen, de différents pays d'Afrique et du Maghreb, d'Europe centrale et orientale... Ainsi est produite une coprésence urbaine multiethnique, organisée autour de la fabrique d'un cosmopolitisme économique, pour partie musulman, à la fois global et local. Yiwu apparaît alors comme *ville globale non occidentale*.

Yiwu apparaît comme un lieu privilégié de mondialisations économiques, plus ou moins discrètes (Choplin, Pliez 2018), qui signifient division globale du travail, réorganisation spatiale de la production, restructurations industrielles planétaires, développement des économies numériques et informalisation

du travail. La vie économique à Yiwu montre comment l'on assiste à une réorientation des mouvements migratoires, notamment entre Chine, Moyen-Orient, Inde, Pakistan, Irak, Syrie, Afrique, Europe centrale et orientale, et à une démultiplication des circulations migratoires, qui participent activement au déplacement et à la redéfinition des frontières de nouveaux territoires productifs transnationaux. À Yiwu, se développent des marchés locaux et transnationaux à partir de la construction d'accords, d'ententes, d'échanges économiques basés sur des relations internationales entre des commerçants et entrepreneurs chinois, et d'autres issus d'autres pays déjà cités. Yiwu est liée à d'autres villes chinoises et internationales par des réseaux sociaux, économiques, religieux. Ces marchés globaux « non-occidentaux » sont alimentés par des réseaux économiques locaux, par exemple des lieux de petite production globale situés dans les villages et bourgs aux alentours, connectés à des espaces transnationaux.

Comment se construisent ces cosmopolitismes non hégémoniques ? Des économies de l'hospitalité et de la confiance, produites par des entrepreneurs et commerçants chinois et internationaux, viennent s'agencer dans des espaces transnationaux codifiés par des conventions et des normes partagées. Ces cosmopolitismes relient, d'une part, des villes chinoises entre elles comme Keqiao, Qingdao, Yongan, Shenzhen, Ningbo et, d'autre part, créent des connexions entre des villes africaines, indiennes, du Moyen-Orient, d'Europe centrale et orientale. Les parcours migratoires des entrepreneurs et commerçants transnationaux permettent de visibiliser les tracés de ces réseaux économiques non occidentaux, matériels et digitaux, où circulent des ressources économiques, sociales, religieuses et morales, qui ne cessent d'être mobilisées, transformées, augmentées à chaque changement de lieu et de pays.

À Yiwu comme dans d'autres villes non occidentales, des migrants chinois musulmans et d'autres communautés musulmanes (indienne, pakistanaise, yéménite, jordanienne, africaine) produisent des *territoires circulatoires* (Tarrius, Missaoui 2000) qui interagissent entre eux, mais aussi avec des espaces occidentaux. Ces migrations de commerçants et d'entrepreneurs musulmans de Chine, d'Inde, d'Afrique, du Moyen-Orient révèlent des formes de mobilisations économiques contre des inégalités imposées par des capitalismes autoritaires.

3.6. Migrants sous contrainte, déclassement et expulsions

Karen Akoka, Olivier Clochard et Albena Tcholakova, dans le numéro de la *Revue européenne des migrations internationales*, intitulé *Reconnu-e-s réfugié-e-s et après ?*, en 2017, ont montré que depuis 1990, les *refugees studies* et les *forced migration studies* se sont constituées comme nouveaux champs de recherche en sciences sociales en se développant à côté du champ des migrations internationales. En effet, de plus en plus de populations fuient les guerres, les persécutions, les violences ethniques et religieuses dans le monde pour demander l'asile dans les pays « en paix », notamment de l'Union européenne. Ces nouveaux migrants seront d'abord demandeurs d'asile, et une partie d'entre eux pourront accéder au statut de réfugié.

Si les inégalités sociales semblent s'effacer à certains moments dans les épreuves migratoires, elles réapparaissent très vite dans les temps d'attente des migrants sous contrainte, qui doivent reprendre une place, saisir les opportunités de mobiliser les ressources héritées et de convertir les expériences sociales et professionnelles acquises avant « d'arriver ». Les carrières des migrants sous contrainte se construisent dans l'intersectionnalité exacerbée des rapports sociaux liés à la position sociale d'origine, au sexe et à l'appartenance ethnique. Les mobilités sociales ne peuvent être saisies qu'à partir des différentes expériences et situations d'emploi et de travail dans les différents contextes.

L'expérience du déclassement se trouve au cœur des trajectoires des migrants sous contrainte, notamment des plus qualifiés. Plus les individus étaient placés dans une position haute dans leur pays de départ, ou bien s'ils avaient développé des parcours de mobilité sociale ascendante dans leur pays

d'origine, plus ils vivront des situations de déqualification professionnelle, auront un sentiment de disqualification d'autant plus fort. L'épreuve du déclassement social est centrale dans les parcours des migrants sous contrainte, qui vivent des déqualifications sociales, statutaires et salariales comme si les migrations forcées contraignaient à des dettes envers les sociétés d'arrivée (Roulleau-Berger 2017). Elle passe toujours par des pertes de ressources sociales, économiques et morales. Les identités pour soi ont été profondément altérées quand les individus ont été violentés, maltraités, torturés dans leur pays et dans le parcours migratoire. Si les migrants sont souvent déclassés à l'arrivée dans un pays d'immigration, certains parviennent à reconvertir leurs ressources à moyen ou long terme (Bidet 2018).

Les demandeurs d'asile et les réfugiés se voient imposé le modèle de la résignation à ne pas pouvoir rendre légitimes les qualifications et les expériences professionnelles construites dans les contextes d'origine et sur les routes migratoires. L'imposition de formes de travail disqualifiantes révèle des formes violentes de domination économique fondée sur des différenciations et des distinctions ethniques. Une majorité se trouve contrainte de faire un travail de deuil des aspirations passées et de celles à venir. Enfin, la violence des dominations symboliques s'exprime dans certains cas par l'imposition de situations d'inactivité, où les savoir-faire et compétences acquises dans les contextes d'origine et sur les routes migratoires sont effacés. Le maintien du capital d'expériences dans les parcours migratoires apparaît plutôt comme une exception. L'épreuve du déclassement social impose la réinvention de soi, être confronté à l'injonction à réécrire sa propre histoire dans une société étrangère à soi.

Si la polygamie des biographies des migrants sous contrainte issus de classes supérieures ou moyennes s'est construite à partir d'expériences professionnelles en cohérence avec les formations initiales, les biographies de migrants issus de classes populaires ou paysannes se sont plutôt organisées dans des formes de polyactivité ou de pluriactivité, qui créent des situations de précarité et des injonctions à l'aléatoire. La plupart des migrants sous contrainte ont dû d'abord développer malgré eux des capacités adaptatives dans les sociétés d'origine où ils ont vécu des drames, des traumatismes. Ils ont dû ensuite développer des compétences de résistance et des stratégies de survie dans des situations menaçantes. Dans des contextes de grande violence, des compétences pratiques ont été produites dans des situations d'urgence ; elles seront partiellement transférées et activées dans d'autres situations d'alarme dans les sociétés d'arrivée.

Sur les routes de la migration forcée, des hommes et des femmes sont sans arrêt traqué-e-s par les polices de différents pays, connaissent la prison, et parfois plusieurs fois la torture, notamment dans les prisons libyennes et la vie dans différents camps. Violences, expulsions, indécence se multiplient dans les parcours de ces migrants. Les États, qu'il s'agisse des contrôles aux frontières, du management de la migration, de l'orientation des parcours, ou même des expulsions et des déportations, déploient, *via* leurs polices, des formes de brutalité exacerbée dans le traitement des migrants (Lardeux 2015 ; Agier *et al.* 2018). Les demandeurs d'asile n'ont droit ni à la singularité, ni à la justice pour qui ils sont, identifiés comme « illégitimes » (Sayad 1999), condamnés à vivre dans la peur et la honte de soi. En effet les demandeurs d'asile et les réfugiés, exclus des droits civiques et du marché du travail « légal », se trouvent pris entre déni d'existence et tentative de conquérir un statut.

Les déboutés du droit d'asile deviennent des « expulsés du monde » : le processus d'expulsion signifie l'exacerbation extrême des inégalités sociales, économiques, ethniques, de genre. Bien que les inégalités se développent dans ce processus d'expulsion de la société mondiale, les migrants peuvent être issus de classe moyenne ou de classe supérieure, de la classe paysanne ou ouvrière. Ces migrants se voient contraints à un déni d'existence, à des « vies gâchées » faites de situations de grande insécurité morale et matérielle, se retrouvant perdus, coupés de leur famille, épouse, mari et enfants. Ces expulsés du monde ne trouvent leur place nulle part. Contraints de garder le silence tout en subissant des irrégularités, des menaces d'expulsion dans divers pays, vivant dans la peur d'être

traqués et décrits comme indésirables, ces migrants écrivent le récit d'une société mondiale de personnes expulsées, condamnées à des « vies perdues » (Bauman 2006).

3.7. Conclusion

Nous avons montré comment le fait de penser la complexité et la plasticité des rapports entre migrations et inégalités en contexte local et global invitait le sociologue à adopter une lecture constructiviste des mobilités géographiques, afin de saisir à la fois les structures en procès – les rapports de domination, de concurrence et de subordination dans l'espace migratoire –, les interactions sociales des migrants dans les espaces géographiques, leurs compétences d'action et de mobilisation, leurs subjectivités. La mise en scène de la pluralité des espaces locaux et transnationaux investis par les migrants, situés sur différentes échelles et hiérarchisés entre eux, a mis en lumière les relations d'échange, de conflit, de complicité, de concurrence entre eux. Ce rapport entre migrations et inégalités permet de comprendre comment des espaces migratoires différenciés s'emboîtent les uns dans les autres pour produire des cosmopolitismes inégalitaires. Cette approche nous invite plus largement à entendre la voix de tous les migrants du monde et à reconnaître leurs luttes pour la dignité et le respect ; elle s'appuie, de fait, sur un cosmopolitisme méthodologique pour aller vers une sociologie non hégémonique, qui ouvre des perspectives sur les migrations et les inégalités dans une approche non occidentalocentrée. En conclusion, l'enjeu scientifique pour penser une théorie des inégalités et des migrations aujourd'hui impose aussi la reconnaissance internationale de pensées non occidentales pour avancer dans le processus de production de savoirs nouveaux dans le champ de la sociologie des inégalités, dans la perspective d'une *sociologie post-occidentale* (Roulleau-Berger 2016 ; Xie, Roulleau-Berger 2017 ; Roulleau-Berger, Peilin 2018).

3.8. Bibliographie

- Abélès, M. (2008). *Anthropologie de la globalisation*. Payot, Paris.
- Agier, M., Bouaga, Y., Galisson, M., Hnappe, C., Pette, M., Wanesson, P. (2018). *La Jungle de Calais*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Akoka, K., Clochard, O., Tcholakova, A. (2017). Editorial – La condition de réfugié : expériences subjectives et mobilisations collectives. *Revue européenne des migrations internationales*, 4(33), 7–21.
- Ambrosini, M. (2007). Employment and working conditions of migrant workers. Report to the European Foundation for the Improvement of living and working conditions. Rapport.
- Ambrosini, M. (2018). *Irregular Immigration in Southern Europe – Actors, Dynamics and Governance*. Palgrave MacMillan, Londres.
- Ambrosini, M., Cinalli, M., Jacobson, D. (2020) (dir.). *Migration, Borders and Citizenship*. Palgrave MacMillan, Londres.
- Barraud De Lagerie, P., Sigalo Santos, L. (2018). Et pour quelques euros de plus. Le crowdsourcing de micro-tâches et la marchandisation du temps. *Réseaux*, 36(212), 51–84.
- Bastide, L. (2015). *Habiter le transnational. Espace, travail et migration entre Java, Kuala Lumpur et Singapour*. ENS Editions, Lyon.
- Bataille, P. (1997). *Le Racisme au travail*. La Découverte, Paris.
- Battegay, A. (2003). Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée : la Place du Pont à Lyon. *Revue européenne des migrations internationales*, 19(2), 9–22.
- Bauman, Z. (2006). *Vies perdues : La modernité et ses exclus*. Payot, Paris.

- Beck, U. (2006). *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*. Aubier, Paris.
- Bidet, J. (2018). Migrations et mobilités sociales en contexte transnational. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales, Capital social et Migration*, 228(1), 47–61.
- Burawoy, M. (1979). *Manufacturing Consent: Changes in the Labor Process under Monopoly Capitalism*. University of Chicago Press, Chicago.
- Casilli, A. (2019). *En attendant les robots*. Le Seuil, Paris.
- Choplin, A., Pliez, O. (2018). *La mondialisation des pauvres*. Le Seuil, Paris.
- Ciccelli, V. (2012). *L'esprit cosmopolite*. Presses de Sciences Po, Paris.
- Cossée, C., Miranda, A., Ouali, N., Séhili, D. (dir) (2013). *Le genre au cœur des migrations*. Petra, Paris.
- De Rudder, V., Poirer, C., Vourc'h, F. (2000). *L'Inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Diminescu, D. (2014). Traces of dispersion: Online media and diasporic identities. *Journal of Migration and Culture*, 5(1), 23–39.
- Diminescu, D. (2019). Les risques et les opportunités de la migration connectée : Entretien avec Dana Diminescu. *Socio-anthropologie*, 40, 203–213 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.6330>.
- Dubucs, H. (2014). Les Japonais à Paris. Entre invisibilité et hypervisibilité commerciale. *Hommes&Migrations*, 1308, 46–52.
- Ehrenreich, B., Hochschild, A.R. (2004). *Global woman: nannies, maids and sex workers in the new economy*. Owl Books, New York.
- Geertz, C. (1979). *Meaning and order in Moroccan society. Three essays in cultural analysis*. Cambridge University, Cambridge.
- Giraud-Baujeu, G. (2020). Messes-basses et « silences qui parlent » ou comment « entendre » le racisme flottant. *Socio-anthropologie*, 41, 147–161.
- Glick Schiller, N., Basch, N., Blanc-Szanton, C. (1992). Transnationalism: A new analytic framework for understanding migration. Dans *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity, and Nationalism Reconsidered*, Glick-Schiller, N., Basch, N., Blan-Szanton, C. (dir.). The New York Academy of Science, New York 1–24.
- Goffman, E. (1975). *Stigmates*. Minuit, Paris.
- Grossetti, M. (2004). *Sociologie de l'imprévisible*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Hajjat, A., Mohammed, M. (2013). *Islamophobie : Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*. La Découverte, Paris.
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Éditions du Cerf, Paris.
- Jounin, N. (2009). *Chantier interdit au public : Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*. La Découverte, Paris.
- Kergoat, D., Miranda, A., Ouali, N. (dir.) (2011). Migrantes et mobilisées. *Cahiers du genre*, 51.
- Lardeux, L. (2015). *Retours d'exil*. Éditions de l'EHESS, Paris.
- Lieber, M., Lévy, F. (2009), La sexualité comme ressource migratoire. Les Chinoises du Nord à Paris. *Revue française de sociologie*, 4, 50, 719–746.
- Morice, A., Potot, S. (2010,) *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*. Khartala, Paris.

- Mozère, L. (2004) Travail informel et projet de vie. Les domestiques philippines à Paris. Dans *Economies choisies*, Barre, N., Latouche, S. (dir.). Éditions de la MSH, Paris.
- Portes, A., Guarnizo, L.E., Landolt, P. (1999). The study of transnationalism: Pitfalls and promise of an emergent research field. *Ethnic and Racial Studies*, 22(2), 218–237.
- Réa, A. (2013). Les nouvelles figures du travailleur immigré : fragmentation des statuts d'emploi et européanisation des migrations. *Revue européenne des migrations internationales*, 29, 15–35.
- Réa, A., Tripier, M. (2008). *Sociologie de l'immigration*. La Découverte, Paris.
- Roulleau-Berger, L. (1999). *Le travail en friche. Les mondes de la petite production urbaine*. Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- Roulleau-Berger, L. (2010). *Migrer au féminin*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Roulleau-Berger, L. (2012). Circulations, travail au féminin, inégalités multisituées et individuation. Dans *Le genre au cœur des migrations*, Cossée, C., Miranda, A., Ouali, N., Sehili, D. (dir.). Petra, Paris.
- Roulleau-Berger, L. (2013). Chinese Migrations, Inequalities and Transnational Spaces in Routledge. Dans *China's Internal and International Migration*, Li, P., Roulleau-Berger, L. (dir.). Routledge, Londres/New York.
- Roulleau-Berger, L. (2014). Plural Inequalities, Vulnerabilities and Urban Careers in Chinese Cities. Dans *Globalization and New Intra-Urban Dynamics in Asian Cities*. Taipei, 353–377.
- Roulleau-Berger, L. (2016) *Post-Western Revolution in Sociology. From China to Europe*. Brill, Leiden/Boston.
- Roulleau-Berger, L. (2017). In Commemoration of the Legacy of Ulrich Beck: Theory of Migration and Methodological Cosmopolitanism. *Development and Society* [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.questia.com/library/journal/1P4-1968400127/in-commemoration-of-the-legacy-of-ulrich-beck-theory>.
- Roulleau-Berger, L. (dir.). (2007). *Nouvelles Migrations Chinoises et Travail en Europe*. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- Roulleau-Berger, L., Peilin, L. (2018). *Post-Western Sociology – From China to Europe*. Routledge, London/New York.
- Roulleau-Berger, L., Yan, J. (2017). *Travail et Migration. Jeunesses chinoises à Shanghai et Paris*. Éditions de L'Aube, La Tour d'Aigues.
- Sassen, S. (2006). *Territory, authority rights: from medieval to global assemblages*. Princeton University Press, Princeton.
- Sassen, S. (2009). *La globalisation. Une sociologie*. Gallimard, Paris.
- Sayad, A. (1999). *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Le Seuil, Paris.
- Schmoll, C. (2020). *Les Damnées de la mer*. La Découverte, Paris.
- Schmoll, C., Thiollet, H., Withol de Wenden, C. (dir.) (2015). *Migrations en Méditerranée. Permanences et mutations à l'heure des révolutions et des crises*. CNRS Éditions, Paris.
- Simon, G. (dir.) (2015). *Dictionnaire des migrations internationales. Approche géopolitique*. Armand Colin, Paris.
- Simon, G. (2008). *La planète migratoire dans la mondialisation*. Belin, Paris.
- Steiner, P. (1999). *La sociologie économique*. La Découverte, Paris.
- Tarrius, A. (2002). *La mondialisation par le bas*. Balland, Paris.

- Tarrius, A. (2015). *La mondialisation criminelle*. Éditions de L'Aube, La Tour d'Aigues.
- Tarrius, A., Missaoui, L. (2000). *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*. Éditions de L'Aube, La Tour D'Aigues
- Tarrius, A., Missaoui, L. (2006). Villes et migrants, du lieu-monde au lieu-passage. *REMI*, 22(2), 43–65.
- Tcholakova, A. (2016). Le remaniement identitaire entre reconnaissance et maintien de la cohérence biographique. L'exemple des réfugié.e.s en France. *Sociologie*, 7(1), 9–76
- Wagner, A.-C. (1998). *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Wagner, A.-C. (2007). *Les classes sociales dans la mondialisation*. La Découverte, Paris.
- Wagner, A.-C., Gérard, E. (2015). Elites et savoirs. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 14.
- Waldinger, R. (1996). Newcomers in the workplace: Immigrants and the restructuring of the US Economy. *Journal of American Ethnic History* 15 (4), 67-69.
- Xie L., Roulleau-Berger, L. (dir.) (2017). 社会学知识的建构.后西方社会学的索, *The Fabric of Sociological Knowledge: The Exploration of Post-Western, Sociology*. Beijing University Press, Beijing.
- Yong, L. (2020). The identity crisis of Chinese graduates in France. Dans *Chinese immigrants in Europe: image, identity and social participation*, Liu, Y., Wang, S. (dir.). Walter de Gruyter GmbH, Berlin/Boston.
- Zani, B. (2019). In-between. Re-migration, Emotional Circulations and New Cosmopolitan Biographies. *Asian Pacific Viewpoint*. doi:10.1111/apv.12254.
- Zani, B. (2020). We chat, we sell, we fee: Chinese Migrant Women's Emotional Petit Capitalism, Special Issue Migration, Digital Media and Emotion. Dans *International Journal of Cultural Studies*, Ponzanesi, S., Alinejad, D.D. (dir.). 23(5), 803–820. doi:10.1177/1367877920923360.